

**La performance
de votre entreprise,
c'est aussi celle
de vos salariés.**

***La maîtrise des compétences de base :
un enjeu pour votre entreprise***

*Parce que la lutte contre l'illettrisme fait partie
intégrante de la formation, tout au long de la vie,
OPCALIA Franche-Comté vous propose
un accompagnement personnalisé pour lutter
ensemble contre l'illettrisme au sein des entreprises*

Atout  **Compétences**
une action OPCALIA Franche-Comté



LE SAVIEZ VOUS...

■ Les compétences de base ce sont l'ensemble des savoirs indispensables pour réussir son insertion sociale et professionnelle.

■ L'illettrisme, c'est l'absence de maîtrise des compétences de base, nécessaires pour faire face de manière autonome à des situations courantes.

LES CHIFFRES CLES

■ En France : 9% de la population entre 18 et 65 ans ayant été scolarisée en France est en situation d'illettrisme, 1 personne sur 2 travaille.

■ En Franche-Comté : 6% de la population est en situation d'illettrisme, 1 personne sur 2 travaille.

Productivité, qualité, sécurité, compétitivité...

Pour assurer le développement de votre entreprise, vous souhaitez :

- ▶ Favoriser la polyvalence et l'autonomie de votre personnel
- ▶ Développer les compétences de vos salariés
- ▶ Améliorer les relations avec vos clients
- ▶ Faciliter l'utilisation de nouvelles technologies

Mais vous constatez que :

- ▶ Les consignes et procédures ne sont pas toujours comprises ni suivies
- ▶ La communication avec les clients pose parfois des problèmes
- ▶ Les informations sont essentiellement transmises oralement
- ▶ Vous avez des difficultés pour instaurer de la mobilité et de la polyvalence dans le travail

Atout Compétences

Atout Compétences est une action gratuite en faveur de la maîtrise des savoirs de base pour les entreprises du pays de Vesoul Val de Saône.*

**Les coûts liés au diagnostic, à la formation et à l'accompagnement sont financés par l'État et le FUP.*

En réalisant une action de formation sur les compétences de base, vous constaterez :

- ▶ une baisse du nombre d'accidents de travail
- ▶ des économies de temps, l'information écrite (notes, bons de commande, factures, devis, formulaires...) étant traitée plus rapidement
- ▶ une meilleure maîtrise des processus de production
- ▶ une meilleure autonomie de décision du personnel
- ▶ une plus grande souplesse dans l'acceptation de nouvelles activités

Les avantages de la formation pour votre personnel :

- ▶ mieux communiquer
- ▶ acquérir une plus grande confiance en soi par une amélioration de la qualité de vie au travail
- ▶ gagner en autonomie pour prendre des décisions
- ▶ pouvoir accéder aux formations techniques

Nous vous proposons...

le repérage de vos besoins



un diagnostic individualisé



une analyse personnalisée



la mise en place d'actions de formation de base en lien avec l'activité



une implication de l'encadrement



le suivi de l'action mise en place et son adaptation



l'évaluation des résultats



Atout Compétences

un projet mené par OPCALIA Franche-Comté et le CFPPA de Vesoul,
en partenariat avec la DDTEFP 70 (programme IRILL de lutte contre l'illettrisme) et le FUP (Fonds Unique de Péréquation)

Vos interlocuteurs

OPCALIA Franche-Comté,

*partenaire des entreprises, vous accompagne
dans la réalisation de vos projets de formation*

Hélène EMERY

Responsable projets

Email : helene.emery@opcalia-fc.com

Tél : 03 81 40 12 02

www.opcalia-fc.com

CFPPA de Vesoul

*au service de la formation individualisée
au travers de l'Atelier de Pédagogie Personnalisée*

Sylvie PETITJEAN

Responsable de formation

E-mail : sylvie.petitjean@educagri.fr

Tél : 03 84 96 85 24

www.cfppa-fc.com

Les partenaires du projet



CFPPA de Vesoul
Atelier de Pédagogie Personnalisée

Les Formations aux métiers du vivant